

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



**CLINIQUE TRANSCULTURELLE ET
ETHNOPSCHIATRIE**

N° 920

**ETHNOPSCHIATRIE 3° :
ANALYSE DE SITUATIONS ET PRATIQUES
PROFESSIONNELLES**

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°920 ETHNOPSYSCHIATRIE 3° : ANALYSE DE SITUATIONS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

N° du stage	920 1 2025 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 01/12/2025 au 03/12/2025
Prix	1 100,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de santé et travailleurs sociaux exerçant en santé mentale, prenant en charge des patients de cultures non occidentales.

PRÉ-REQUIS

- Professionnels de santé ayant déjà participé au premier et au deuxième degrés à l'Afar.

INTERVENANTS

- Des psychologues cliniciens spécialistes des approches transculturelles.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Acquérir des connaissances sur les rites, croyances, religions et cultures des usagers pour les intégrer dans les prises en charge, les soins et les accompagnements.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire le point depuis les deux premiers stages sur la prise en charge des patients en situation transculturelle.
- Approfondir les aspects cliniques propres au dispositif ethnopsychiatrique.
- Parfaire ses pratiques dans la relation de soin.

CONTENU

1. L'ethnopsychiatrie comme dispositif groupal de soin où la culture est prise en compte.
2. L'importance de connaître la culture du patient. Comment créer une alliance thérapeutique pour faciliter le traitement.

3. L'importance d'articuler les données culturelles aux démarches thérapeutiques et au degré d'implication de l'entourage.
4. L'intérêt et les avantages de la prise en charge groupale pour les patients de cultures non occidentales.
5. Clinique de la transmission transgénérationnelle chez les familles de cultures non occidentales.
6. La question de l'intégration : le poids de la culture et les contraintes de l'acculturation.

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

N°920 ETHNOPSYCHIATRIE 3° : ANALYSE DE SITUATIONS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

N° du stage	920 1 2025 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	3 jours	Dates	du 01/12/2025 au 03/12/2025
Prix	1 100,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC

 STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION